


MATÉRIEL À ACHETER (endroit de votre choix)

À noter : Nous recommandons de réutiliser le matériel en bon état des années précédentes, s'il y a lieu.

Crayons (À renouveler au besoin)	1	Ensemble de 24 crayons de couleur en bois de bonne qualité, identifiés individuellement
	12	Crayons à mine HB taillés (vendu en boîte de 12) de bonne qualité , identifiés individuellement
	1	Ensemble de 16 crayons feutres à pointe conique, identifiés individuellement
	1	Surligneur (jaune)
	2	Crayons feutres effaçables à sec (noirs) (pointe fine ou large, au choix)
	1	Règle souple en plastique de 30 cm (en cm seulement)
	1	Étui à crayons en tissu à fond plat avec deux sections à fermeture éclair. D'un côté pour mettre les crayons feutres et de l'autre côté pour les crayons à colorier en bois.
	1	Étui à crayons en tissu pour les outils (crayon à mine, efface, colle, ciseaux, surligneur, etc.)
	1	Taille-crayon avec réservoir et couvercle qui visse
	2	Gommes à effacer blanches
Matériel bricolage	2	Bâtons de colle de bonne qualité 40 g
	1	Paire de ciseaux 6 pouces semi-pointus
Cartables, Duo-Tang, autres	7	Duo-Tangs (1 rouge, 1 mauve, 1 vert, 1 jaune, 1 orange, 2 noirs dont 1 pour la musique)
	1	Duo-Tang en plastique rigide (jaune)
	1	Cartable 1 pouce
	1	Cartable 2 pouces (pour le portfolio)
	5	Cahiers interlinés pointillés (comme exemple suivant) → _____ ----- ----- ----- ----- (1 bleu, 1 jaune, 1 vert, 1 rose, 1 orange)
	1	Pochette perforée avec fermeture à velcro pour mettre dans le cartable (pochette courrier)
	20	Pochettes protectrices transparentes
Autre	1	Paire d'oreillettes (écouteurs) pour le local informatique, si l'élève désire avoir ses écouteurs personnels

ÉDUCATION PHYSIQUE:


Il est obligatoire que chaque enfant possède une **paire d'espadrilles** (qui s'attache selon ses habiletés, soit lacet ou velcro, et semelles non marquantes), un **short** et un **chandail** ou un **survêtement** dans un **sac de tissu**. Il est obligatoire d'avoir un élastique pour les cheveux longs et il est suggéré d'avoir une paire de bas supplémentaire, le tout identifié au nom de votre enfant.

Comme toutes les écoles publiques du Québec, l'école de Carillon doit se conformer au « **Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées** » qui entre en vigueur le 1 juillet 2019.

Plus spécifiquement, pour les besoins de l'école de Carillon, selon ce règlement, il y a gratuité pour les flûtes et les oreillettes (écouteurs pour l'ordinateur).

- Les flûtes seront utilisées de la 3^e à la 6^e année.
- Les oreillettes (écouteurs) seront utilisées de la 1^{re} année à la 6^e année (incluant les classes de communication et la classe-ressource).

Pour les enfants qui n'auront pas ces articles, ils seront dorénavant prêtés par l'école.

Cependant, si vous possédez déjà ces articles et que votre enfant aura au cours de son année scolaire à en faire usage, vous vous invitons à fournir ces articles à votre enfant. Puisque les flûtes et les oreillettes sont en contact direct avec le corps humain, ce sera plus hygiénique.

D'autre part, vous êtes libre de mettre à la disposition de votre enfant une boîte de mouchoirs pour plus de commodité pour lui.

Nous vous recommandons :

- ✓ **D'identifier le matériel de votre enfant, d'apporter un sac de vêtements de rechange, de vous prémunir d'une assurance-accident pour écolier.**

